

Rentrée scolaire: Intervention d'Anne Hidalgo au Conseil de Paris

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers collègues, c'est encore avec un temps de recul que nous examinons cette année les conditions dans lesquelles les écoliers et les collégiens parisiens ont repris le chemin de l'école.

Si chaque rentrée est l'occasion pour Paris de réaffirmer son attachement à l'école républicaine, cette conviction doit être aujourd'hui portée avec une force particulière. Face aux événements tragiques qui ont frappé notre pays, le rôle de l'école est plus que jamais essentiel. À côté de sa mission d'apprentissage, l'école a vocation à former les citoyens de demain.

L'éducation est donc une priorité qui commande un engagement concret, mobilisant 850 M€ par an en dépenses de fonctionnement, de travaux et de personnels.

Nos objectifs restent la réussite éducative et l'épanouissement de tous les enfants, ainsi que le partage concret des valeurs de la République.

Pour les atteindre, **nous avons tout d'abord adopté cette année un nouveau Projet éducatif territorial pour Paris (PEDT)**. Signé avec nos partenaires que sont l'Education nationale, la Préfecture et la CAF, il a mobilisé plus largement : les acteurs du territoire, les associations, les parents d'élèves et les enfants eux-mêmes.

Ce nouveau cadre de référence privilégie donc la coopération : entre les signataires, pour l'ensemble des acteurs qui pourront facilement se l'approprier, mais aussi par un système de gouvernance construit, intégrant pleinement l'échelon local.

Avec ce nouveau projet, fédérateur et ambitieux, nous renforçons encore une manière de faire innovante, souple et démocratique.

Les acteurs impliqués pourront ainsi trouver une méthode pour déployer leurs actions, en les ciblant sur les besoins éducatifs des territoires, et en les adaptant aux besoins spécifiques des enfants.

La complémentarité est également au cœur de ce nouveau PEDT : complémentarité des différents temps de l'enfant ; complémentarité des projets conduits ; complémentarité entre le scolaire, le périscolaire, l'extrascolaire.

Cette complémentarité doit être mise au service d'un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque jeune, avec une attention particulière portée aux enfants qui ont des besoins éducatifs spécifiques, notamment en situation de handicap.

Nous voulons enfin associer encore davantage l'ensemble des acteurs, et notamment les familles.

Pour ces différents buts, nous disposons déjà de nombreuses ressources, que nous développerons et compléterons. Nous devons non seulement offrir une meilleure reconnaissance aux professionnels mais également renforcer leur qualification et leur formation.

Cette année, notre collectivité fait aussi le choix de faire participer activement les jeunes Parisiens à la vie de leur ville.

C'est dans ce cadre que près de 75 000 enfants et adolescents disposent aujourd'hui de la *Carte citoyenne de Paris*.

L'éducation à la citoyenneté doit d'abord s'incarner dans des projets qui permettent aux enfants de s'exprimer sur les sujets qui les concernent.

C'est en particulier le sens de la mise en œuvre du *Budget participatif des écoles et des collèges*, doté de 10 M€. 300 écoles élémentaires et 19 collèges ont participé à cette expérience démocratique unique, soit plus de 66 000 jeunes parisiens. Les résultats des votes par école seront communiqués le 5 octobre prochain et, bien entendu, tous les projets choisis seront réalisés.

Les enfants et les adolescents doivent aussi prendre une part active aux grands rendez-vous parisiens. Après avoir été associés à l'Euro 2016, ils seront cette année au cœur de notre candidature aux Jeux Olympiques. Le programme d'accompagnement permettra de développer l'accès à la pratique sportive, de faire découvrir l'histoire des Jeux et de transmettre les valeurs de l'esprit olympique.

Un grand nombre d'initiatives y contribueront, qu'il s'agisse de l'organisation de tournois ou de l'utilisation de matériels pédagogiques.

Enfin, parce que les jeunes sportifs doivent pouvoir mener de front une pratique intense de leur discipline et une scolarité réussie, je me félicite que l'académie de Paris mette en place un plan pour développer l'aménagement du temps scolaire. Mis en place progressivement à partir de cette rentrée, il sera étendu à l'ensemble de l'académie à la rentrée 2017.

La troisième grande priorité de cette année est la prévention du décrochage scolaire. Nous devons agir à tous les niveaux.

Paris développe tout d'abord des dispositifs spécifiques – avec une attention accrue portée sur les quartiers politique de la ville et l'éducation prioritaire –, ainsi le dispositif *Action collégiens*, les club-ludothèque ou encore l'offre de séjours spécialisés.

Nous renforçons également notre partenariat avec l'Education nationale et l'Etat, dans le cadre du nouveau PEDT, mais également au sein du Groupement d'Intérêt Public pour la réussite éducative, en proposant notamment des parcours individualisés aux élèves en difficulté, dont près de 1400 enfants bénéficient chaque année.

Nous continuons également de soutenir les associations investies dans ce domaine, et de développer l'aide à la parentalité, le lien avec les familles étant fondamental pour accompagner l'enfant dans un parcours de réussite. Le dispositif *Paris Collèges Familles* sera ainsi étendu à quatre nouveaux collèges cette année.

Enfin, l'orientation et la découverte du monde professionnel jouent un rôle essentiel dans la prévention du décrochage. Qu'il s'agisse des stages proposés par la Ville et ses partenaires, de

l'ouverture d'une nouvelle plateforme numérique ou encore d'*Option start-up*, nous agissons pour ouvrir les jeunes au monde du travail, de l'entreprise et de l'innovation.

Pour atteindre ces ambitions, nous devons garantir les moyens matériels et humains nécessaires.

Nous avons ainsi continué cette année de mobiliser des moyens financiers significatifs afin de développer, d'entretenir et d'embellir notre patrimoine scolaire, en y associant toujours davantage les élèves. Une nouvelle école maternelle a ouvert ses portes dans le 18e, pour répondre aux besoins scolaires du secteur des Poissonniers.

La sécurité de nos écoles est plus que jamais une priorité. Après les terribles attentats qui ont frappé Paris, notre Ville a consacré près de 40M€ aux travaux d'entretien, de rénovation et de sécurisation, menant 1 200 chantiers, réalisant plus de 550 opérations de sécurisation, engageant des diagnostics de sécurité quand cela s'avère utile. Nous poursuivrons cet effort autant que nécessaire.

En parallèle, la préparation et la formation des personnels est indispensable. La mobilisation et la coordination avec l'Education nationale sont maximales pour que l'école reste un lieu d'apprentissage et de vie serein et préservé.

La mise en œuvre concrète d'une telle politique éducative repose également sur un investissement humain considérable. Je tiens, à ce titre, à saluer l'engagement précieux des personnels municipaux, qui, chaque jour, effectuent un travail remarquable. C'est ainsi que les recrutements se poursuivent pour cette rentrée scolaire, avec 300 nouveaux adjoints d'animation et d'action sportive titulaires ainsi que 200 agents contractuels.

Pour assurer aux écoliers un suivi médico-social de qualité, une cinquantaine de médecins de santé scolaire sont mobilisés, soit 1 médecin pour 2 200 élèves en moyenne.

Vous le savez, l'inscription au centre de loisirs est devenue obligatoire. Elle se poursuivra à cette rentrée scolaire pour les mercredis après-midi.

Un bilan de la réforme sera fait au printemps prochain, comme notre assemblée l'a prévu, à partir duquel d'éventuels ajustements seront mis en œuvre. Je rappelle que cette réforme doit permettre de proposer des activités encore mieux adaptées à l'âge des enfants et de construire davantage de projets sur la durée.

Outre la gestion du patrimoine scolaire, la Ville se doit de donner aux établissements scolaires les moyens de fonctionner. Aux côtés des dotations, la Ville a initié un véritable dialogue de gestion avec les équipes des 115 collèges parisiens, qui est amené à se poursuivre et à s'étendre, dans un esprit de coopération et d'équité.

Enfin, nous continuerons à œuvrer pour améliorer l'organisation de notre restauration scolaire. Nous voulons porter la part des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas à 50 % minimum pour tous les enfants d'ici 2020, développer une politique d'achat plus efficace et améliorer les conditions de travail des agents qui y travaillent avec dévouement.

Mes chers collègues,

Avec un nouveau projet éducatif territorial, une association toujours plus étroite des enfants aux projets portés par Paris, l'année qui s'ouvre se veut à la fois innovante et respectueuse des valeurs fondatrices de l'école de la République.

Toutefois, ces différents chantiers ne seraient rien sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs dont je salue le professionnalisme et l'engagement - personnels de la DASCO, directeurs d'école, principaux de collège, enseignants, personnels administratifs et techniques de l'Education nationale, personnels des caisses des écoles.

Je salue aussi la détermination sans faille avec laquelle mon adjointe Alexandra Cordebard et ses équipes mènent leur mission.

Je me réjouis que, cette année encore, les conditions d'une rentrée réussie soient réunies pour les 200 000 petits Parisiens et personnels concernés.

En renforçant toujours plus la coopération entre les différents acteurs, Paris s'engage à rester mobilisé pour que l'école s'impose à tous comme le lieu de la réussite, de l'égalité et du vivre-ensemble républicain. Je vous remercie.

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61